



Coopération technique entre pays en développement

Distr. limitée
30 mai 2001
Français
Original: anglais

Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement

Douzième session

New York, 29 mai-1er juin 2001

Projet de rapport

Rapporteur : M. Jean Maxime Murat (Haïti)

III. Rapports sur l'application

(Points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour)

A. Déclaration du Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de Président du Comité à sa douzième session

1. En ouvrant la session, le Président a souligné l'importance du Sud sur les plans de sa population, de la diversité de ses ressources biologiques, de l'ampleur de ses ressources énergétiques et, de ce fait, son importance sur le plan d'un développement humain durable. Se référant à sa participation à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue récemment, ainsi qu'à l'accord final relatif à un programme d'action, il a fait observer que ces réunions présentaient un même fil conducteur, à savoir des stratégies pour le développement international englobant les pays du Sud. Il a également rappelé le degré de priorité élevé attaché à la coopération Sud-Sud lors du Sommet sur le Sud tenu en 2000 et a engagé le Comité à trouver les moyens de traduire les paroles en mesures pratiques.

2. Il a évoqué le message de coopération du Plan d'action de Buenos Aires et plus précisément de la stratégie relative aux nouvelles orientations. Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité de partenariats, réseaux, mécanismes institutionnels, ressources, politiques, mesures concrètes et mécanismes de coopération afin d'accélérer le développement humain et d'éliminer la pauvreté dans le Sud. Dans le même temps, il a préconisé un partenariat et une coopération dynamiques entre les pays du Sud afin de réaliser un progrès socioéconomique équitable.

3. Le Président a salué l'action menée par le Secrétaire général pour répondre aux besoins de la communauté internationale. Il a également rendu hommage au PNUD et au Groupe spécial de la CTPD pour leur appui à la coopération Sud-Sud en général et dans le cadre du système des Nations Unies en particulier.

B. Déclaration de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

4. Dans sa déclaration liminaire, l'Administrateur a souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice du Groupe spécial de la CTPD, Mme Safiatou Ba-N'Daw, et rendu hommage à M. Francis Blain qui, en tant qu'administrateur chargé du Groupe, avait assuré tous les préparatifs de la réunion et s'était dévoué pour le Groupe spécial de la CTPD.

5. L'Administrateur a rappelé que nombre des objectifs de développement énoncés dans le Plan d'action de Buenos Aires 23 ans plus tôt avaient été réaffirmés dans les objectifs fixés par les dirigeants mondiaux lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000. À ces deux occasions, les dirigeants s'étaient engagés à créer un monde libéré du cortège de misères créé par la pauvreté et, bien que des efforts internationaux aient été entrepris au cours des années 40 afin de corriger les disparités entre riches et pauvres, les déséquilibres n'avaient malheureusement pas disparu. La réalisation des objectifs de développement pour 2015 exigeait de nouveaux instruments, de nouvelles idées, de nouveaux partenariats, de nouveaux modèles opérationnels, de nouvelles connaissances et une base de financement plus généreuse.

6. Les pays en développement qui avaient atteint un niveau de développement humain relativement élevé jouaient d'ores et déjà un rôle moteur et s'étaient transformés en protagonistes et promoteurs clefs de la coopération Sud-Sud. Parallèlement, la coopération Sud-Sud était devenue un vaste espace où les partenaires de développement du Nord avaient leur place, en particulier en matière de recherche-développement nécessitant non seulement une masse critique de compétences, mais aussi des ressources financières complémentaires. L'Administrateur a cité la mise en place de NERICA (New Rice for Africa) en Afrique de l'Ouest, qui constitue un modèle de coopération intégrée Sud-Sud ouverte aux partenaires et aux apports du Nord, faisant observer qu'une coopération analogue devrait être instaurée de toute urgence en vue de lutter contre le VIH/sida. Les pays en développement pouvaient offrir des modèles efficaces permettant de s'attaquer au problème, mais l'aide des donateurs – sur le plan de la recherche et sur le plan financier – était également indispensable, ainsi que l'avait indiqué le Secrétaire général dans l'appel qu'il avait lancé en vue d'une aide supplémentaire à hauteur de 7 à 10 milliards de dollars lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida.

7. L'Administrateur s'est félicité de la décision du Comité de haut niveau à sa première réunion du millénaire de s'attacher à l'examen de la science et de la technique au service du développement. Il a relevé que si l'ancien mot d'ordre de la coopération Sud-Sud était de construire des ponts dans le Sud, la pensée actuelle devait s'attacher à placer le Sud sur les autoroutes mondiales du XXI^e siècle. Il a formulé l'espoir que la révolution dans la technologie de l'information et des communications contribuerait à combler le fossé entre riches et pauvres. Cela ne se ferait toutefois pas tout seul. Il importait d'adopter dans tous les pays en développement des stratégies propres à favoriser les infrastructures humaines et physiques requises,

avec l'aide, au besoin, des partenaires internationaux du développement. Le prochain rapport sur le développement humain serait axé sur les répercussions de la biotechnologie et de la technologie de l'information.

8. Il a réaffirmé la volonté du PNUD de demeurer l'organisation de développement des pays en développement et de rester une source de financement fiable pour la coopération Sud-Sud. La CTPD demeurerait la méthode privilégiée de fourniture de services aux pays en développement. Il a également réaffirmé l'engagement pris lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Bruxelles, tendant à ce que le PNUD cherche à promouvoir la coopération Sud-Sud en tant que domaine présentant un potentiel particulier pour les pays les moins avancés. Il a fait entièrement sien le point de vue mis en lumière dans le Programme d'action adopté lors du Sommet du Sud, selon lequel la coopération Sud-Sud constitue un instrument d'une importance vitale pour l'instauration et le renforcement de l'indépendance économique des pays en développement.

C. Présentation des rapports par la Directrice du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement : points forts des rapports d'étape

9. Présentant les trois rapports soumis à l'examen du Comité de haut niveau, la Directrice du Groupe spécial de la CTPD a expliqué que ces rapports avaient été établis sur la base des renseignements contenus dans les réponses à des questionnaires reçues d'États Membres, des organismes du système des Nations Unies, dont les commissions régionales, ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées, de même que de données provenant de divers rapports et sources liés aux activités et contacts du Groupe spécial de la CTPD.

Examen biennal complet des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires et des décisions prises par le Comité de haut niveau

10. Il est indiqué dans le rapport que les pays en développement sont de plus en plus conscients que, pour tirer le meilleur parti possible de la mondialisation, ils doivent recourir davantage à la modalité de la CTPD. En fait, de nombreux pays en développement ont amélioré leur environnement institutionnel et politique aux fins de la CTPD. Par ailleurs, ils consacrent davantage de ressources financières et techniques au renforcement des capacités dans d'autres pays en développement, le niveau de coopération le plus élevé étant réalisé dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines. Les échanges bilatéraux entre pays en développement sont en nette augmentation. Par ailleurs, ces pays collaborent de plus en plus en vue de définir et d'aborder les questions d'intérêt commun et les initiatives régionales et interrégionales en matière de CTPD se développent considérablement.

11. Dans le même temps, on constate un renforcement de l'appui des donateurs au programme de formation dans des pays tiers et au recours à des spécialistes et institutions du Sud afin d'assurer la coopération technique. Au nombre des instruments que de nombreux donateurs ont adoptés pour financer les initiatives en matière de CTPD, on peut citer l'appui aux centres d'excellence des pays en développement, le renforcement des réseaux d'institutions du Sud et une approche thématique des programmes. Des arrangements triangulaires assurent de plus en plus l'appui à la coopération technique et économique entre pays en développement (CTPD et CEPD).

12. Il est confirmé que le système des Nations Unies pour le développement et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales mettent de plus en plus l'accent sur les programmes de coopération régionale, la constitution de réseaux, la recherche-développement et l'étude et le règlement des problèmes urgents liés à la mondialisation. Tous les organismes des Nations Unies soutiennent la CTPD et nombre d'entre eux ont constitué des modalités spéciales à cet effet, comme par exemple le Programme spécial pour la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme de promotion des échanges Sud-Sud du Centre du commerce international, le Programme EMPRETEC (Développement de l'esprit d'entreprise au profit des petites et moyennes entreprises) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des partenaires dans le domaine de la population et le développement du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme de coopération multinationale pour le développement sanitaire au XXI^e siècle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

13. Partant de son rôle traditionnel de principale source de financement de la CTPD, le PNUD a renforcé son rôle de centre d'échange de connaissances Sud-Sud avec le lancement du site Web d'information pour le développement (WIDE), qui offre un large éventail de services d'information. Il fait également oeuvre novatrice par des initiatives phares telles que l'approche participative du développement par programme, qui suppose de nombreux partenaires réunis dans un programme d'activités diverses axées sur des problèmes de développement particuliers.

14. Les auteurs du rapport recommandent aux pays en développement de redoubler d'efforts et préconisent l'élaboration de programmes se prêtant à des partenariats plus larges et à un appui financier dans le cadre d'arrangements triangulaires. Les pays en développement devraient également mieux coordonner leurs nombreuses initiatives visant à s'attaquer aux problèmes de développement ardu. Le système des Nations Unies pour le développement devrait également redoubler d'efforts pour intégrer la CTPD et relier ses systèmes d'information de façon à les rendre accessibles aux pays en développement. Enfin, il est recommandé que les donateurs accroissent leur aide à la CTPD.

Rapport biennal sur les progrès accomplis dans l'application de la stratégie des nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement

15. Ce rapport relève les importants progrès accomplis dans l'application de la stratégie des nouvelles orientations, en particulier dans des domaines tels que l'orientation stratégique des activités de CTPD, la promotion de la CTPD au moyen de pays pivots, les faits nouveaux concernant la coopération triangulaire, le partage de connaissances et de données d'expérience et l'intégration de la coopération technique et économique entre pays en développement.

16. Le nombre et la complexité des questions d'intérêt commun ont amené des groupes de pays à mettre en commun leurs ressources limitées afin de s'y attaquer ensemble et d'élaborer des positions communes, en particulier pour ce qui est des défis de la mondialisation. L'importance stratégique de la science et de la technique dans la nouvelle société du savoir a incité les pays en développement à collaborer et à rechercher des solutions par la concertation. Le développement du secteur privé grâce à des initiatives interrégionales telles que le Forum commercial Afrique-Asie

a également suscité une CTPD et une CEPD entre de nombreux pays et parties favorisant les échanges et l'investissement.

17. Les pays pivots ont servi de protagonistes et promoteurs clefs de la CTPD pendant la période considérée, apportant une contribution à la mise en valeur des ressources humaines et au renforcement de la capacité institutionnelle des pays en développement. Ils ont également joué un rôle vital dans la promotion du commerce et des investissements, encore qu'avec un appui au titre d'arrangements triangulaires. Toutefois, faute de coordination et à cause du recours fréquent à des mesures ponctuelles, les possibilités d'élaboration de programmes vedettes ou d'exploitation des ressources des pays pivots en technologie de l'information ou investissement sont loin d'avoir été pleinement exploitées.

18. Il est confirmé dans le rapport que la coopération triangulaire a permis d'utiliser l'aide de manière plus efficace. La coopération technique s'est trouvée mieux adaptée et moins onéreuse grâce aux arrangements triangulaires. Malgré une assistance réduite, les donateurs ont fourni des services plus importants et plus appropriés aux pays bénéficiaires, et ont renforcé les partenariats entre de nombreux bénéficiaires.

19. L'étude a également établi que les voies de communication Sud-Sud s'étaient développées et que le Groupe spécial de la CTPD avait joué à cet effet un rôle vital, grâce à la collaboration de pays développés et de pays en développement. Il n'empêche que le site WIDE, lancé par le PNUD en 2000, a besoin d'être renforcé au moyen de liaisons avec des systèmes d'information du système des Nations Unies pour le développement ainsi qu'avec d'autres bases de données d'organismes régionaux ou d'établissements d'enseignement.

20. Par ailleurs, les activités de CTPD commencent à viser une vaste combinaison de questions liées au développement socioéconomique, ce qui devrait permettre d'assurer l'intégration tellement nécessaire de la CTPD et de la CEPD. La pensée en matière de développement s'orientant vers le développement humain durable et une bonne gouvernance allant de pair avec le développement économique, les initiatives Sud-Sud doivent nécessairement passer aisément de la collaboration technique à des actions concertées en matière de développement social et économique.

Examen des rapports de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

21. Selon le rapport, les directives pour l'examen des politiques et procédures relatives à la CTPD sont suivies par tous les organismes des Nations Unies, qui ont désigné des centres de liaison à cet effet et ont pour la plupart adopté des modalités spéciales afin d'utiliser la CTPD dans leurs activités opérationnelles. Il n'empêche que, si la CTPD et la CEPD sont largement appliquées, une bonne partie des données relatives aux activités de CTPD et de CEPD ne sont pas saisies par les mécanismes d'établissement de rapports. Un cadre commun de résultats a été élaboré à l'échelle du système des Nations Unies et devrait figurer dans les directives. Toutes les organisations devraient rendre compte des indicateurs normatifs et des indicateurs de résultats, ainsi que des méthodes originales d'application de la CTPD et de la CEPD, et aussi des pratiques qui se sont révélées efficaces et pourraient servir d'exemple.

22. La plupart des organismes des Nations Unies ont beaucoup investi dans la création de bases de données et de systèmes informatiques, dont certains se sont révélés très utiles aux pays en développement, comme par exemple le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes de la FAO, le Réseau des instituts de formation et de recherche en administration publique locale (LOGOTRI) de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ou le WIPONET de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Il a été recommandé de développer le recensement des pratiques optimales et de renforcer et systématiser les liaisons entre les systèmes d'information des organismes des Nations Unies et WIDE.

23. Le rapport a abordé brièvement le Fonds bénévole spécial pour la promotion de la coopération Sud-Sud, relevant le faible niveau des contributions (487 000 dollars) pour l'exercice biennal considéré, et il a été demandé de s'efforcer de mobiliser des ressources supplémentaires. Le document a également présenté un compte rendu du Forum sur la coopération Sud-Sud en matière de science et de technique tenu à Séoul en 2000.

24. Il est indiqué dans le rapport que le Groupe spécial de la CTPD a fonctionné avec sept administrateurs et sept agents des services généraux au cours de l'exercice biennal considéré. Il a géré au total 8,5 millions de dollars de ressources de base et mobilisé 11,9 millions de dollars à des fins spéciales. Le Groupe spécial a élaboré et conduit des programmes vedettes visant à constituer des partenariats élargis et à mobiliser davantage de ressources en vue de l'exécution de programmes décentralisés. Il a également décidé de détacher deux de ses fonctionnaires à l'extérieur afin de promouvoir ce type d'activité.
